

Document à l'intention des parents et au protecteur régional de l'élève

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte affecté à la région où se situe l'école: (LIP art. 83.1).

Nom de l'établissement : École de l'Étincelle

Actions réalisées pour l'année scolaire :

- Sensibilisation sur l'intimidation sous forme de causerie dans les classes
- Sensibilisation sur les comportements inconscients et les différences sous forme de causerie dans les classes
- Formations diverses offertes par le Centre de services scolaire des Appalaches (François Massé, Richard Robillard, CPI) pour les divers corps d'emplois
- Ateliers sur l'éducation à la sexualité (Culture et citoyenneté québécoise)
- Implication des partenaires externes afin d'agir à titre préventif (Grands Frères Grandes Sœurs, Alternative Appalaches, policier)
- Billet Étincelle pour la reconnaissance des élèves
- Certificat du mois en lien avec les valeurs de l'école (Respect, engagement et collaboration)
- Mise en place d'ateliers Hors-Piste
- Maintenir les rencontres IMPACT à raison d'une fois par mois
- Concertations classe mensuelles
- Mise en place de rencontres régulières avec le service de garde, les TES et les surveillants du midi (cour d'école et midis)

Constats

- Le code de vie est toujours en cours de révision. Il sera modifié en 2025-2026 et déployé en 2026-2027.
- Aucune situation d'intimidation n'a été gérée puisque non présente dans l'école. Les conflits sont gérés rapidement pour éviter la dégringolade.
- La cour est grande et afin d'assurer la sécurité des élèves, il doit y avoir minimalement 4 adultes sur la cour.



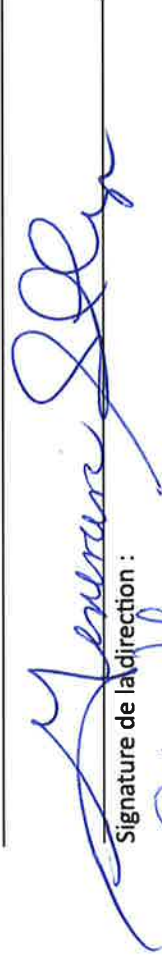
- Informer le personnel sur les façons d'intervenir auprès d'élèves à besoins particuliers.
- L'utilisation du walkie-talkie permet d'intervenir rapidement lors d'une situation de crise.
- Les ateliers Hors-Piste ont été déployés dans une plus grande mesure qu'au courant de l'année 2024-2025.
- Les élèves sont désormais encadrés dans les corridors ce qui fait que l'endroit n'est plus à risque.

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire :

- S'assurer de la bonne compréhension de tous et de l'application du code de vie révisé.
- Réviser notre plan de lutte tout au long de l'année lors des rencontres Impact.
- Ateliers Hors-Pistes dans toutes les classes et réinvestissement.
- Revoir les billets jaunes (Oups!) pour qu'ils soient utilisés en lien avec les règles de l'école, il ne s'agit pas d'un outil de gestion de classe.
- S'assurer du déploiement des activités pour prévenir les actes de violence à caractère sexuel.
- S'assurer du déploiement des activités pour prévenir les actes de violence liés à la couleur ou l'origine ethnique.
- Assurer la sécurité des élèves sur la cour d'école en donnant une formation sur la surveillance active et en assignant une zone à chaque adulte.
- S'assurer d'un minimum d'une activité par mois de développement des compétences socio-émotionnelles (suivant le calendrier de thèmes).
- Mise en place de plans de leçons en lien avec le code de vie.

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.

Autres commentaires


Signature de la direction :


Signature de la personne qui préside au Conseil d'établissement :

Source : adapté du document du Centre de services de la Rivière-du-Nord développé par un sous-comité du GRDR-CVI, région LLL

